22.06.2015 – 09:43 Uhr

Les salaires exorbitants des managers restent une réalité avec des conséquences politiques dramatiques

Bern (ots) -

Depuis plus d'une décennie, Travail.Suisse analyse le développement des salaires des managers. La conclusion du onzième bilan annuel est affligeante : L'initiative contre les rémunérations abusives n'a eu aucun impact sur le montant des salaires des managers. Les indemnités d'entrée et de départ continuent bon train grâce aux possibilités de contourner l'ORAb. Malheureusement, aucune modération n'a été constatée au cours de l'année dernière, en ce qui concerne la rémunération des managers. Le décalage entre la population et l'économie se poursuit et les responsables politiques sont sollicités pour trouver des mesures nouvelles, corrigeant ce développement inquiétant.

C'est la onzième fois consécutive que Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs, examine l'écart entre les salaires les plus hauts et les plus bas, dans 27 entreprises suisses. L'analyse confirme une situation connue et inquiétante. Les salaires des managers caracolent à un niveau élevé

On constate un développement mitigé dans les rémunérations des très hauts salaires : On trouve des réductions côtoyant des augmentations significatives. Mais dans l'ensemble, les salaires des managers caracolent à un très haut niveau. En 2014, l'entreprise pharmaceutique Roche se distingue avec une première place peu glorieuse autant pour l'écart salarial de 1 à 253 pour le président sortant du conseil d'administration, Franz Humer, que pour le CEO, Severin Schwan, avec un rapport salarial de 1 à 230. Le résultat pour les autres membres de la direction du groupe saute, lui aussi, particulièrement aux yeux : « Dans trois quarts des entreprises, les rémunérations pour la direction du groupe ont fortement augmenté, depuis 2011, d'un taux moyen considérable de 18% », constate Gabriel Fischer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse. L'initiative contre les rémunérations abusives a raté sa cible et est facile à contourner

Les résultats montrent clairement que l'initiative contre les rémunérations abusives n'a pas eu une influence modératrice sur le montant des salaires des managers. Dans les assemblées générales, des votes ont effectivement lieu sur le dédommagement du management, mais ces votes ont lieu, dans leur grande majorité, en réunissant les parties fixes et variables (bonus) et de manière prospective, donc à l'avance. « Les indemnités d'entrée sans contrepartie et les indemnités de départ convenues sur contrat sont, il est vrai, interdites aujourd'hui. Mais les primes d'entrée, qui rachètent le transfert des managers en fonction du plan de bonus de l'employeur précédent sont autorisées comme auparavant, tout comme le maintien du versement du salaire, ou des mandats de conseillers pour un montant de plusieurs millions après la fin de l'activité professionnelle dans l'entreprise », dit Fischer.

Les responsables politiques doivent prendre des mesures pour rétablir la confiance

Le développement des salaires des managers a contribué à la perte de confiance de la population vis-à-vis de l'économie. L'adoption de l'initiative contre les rémunérations abusives et plus encore de celle de l'initiative contre l'immigration de masse montrent bien les conséquences politiques imprévisibles de ce développement. Les responsables politiques doivent d'urgence prendre des mesures dans les domaines suivants pour rétablir la confiance :

- Révision efficace du droit de la société anonyme : Dans la révision sur le droit de la société anonyme, les échappatoires et les possibilités de contournement pour les indemnités d'entrée et de départ doivent obligatoirement être bloquées et il faut prescrire un vote rétrospectif de l'assemblée générale sur les bonus des managers.

- Transparence fiscale pour les très hauts revenus : Comme la limitation des très hauts salaires n'obtiendrait pas la majorité politique et que le renforcement du droit de la société anonyme ne va pas résoudre le problème, il faut augmenter l'utilité des hauts salaires pour la société. Il faut une transparence fiscale pour les très hauts revenus et une discussion politique sur une

contribution de solidarité.

- Protéger les salaires et les emplois : L'idée qu'en haut de l'échelle les salaires continuent gentiment de monter et qu'en bas de l'échelle, la pression sur les salaires et la peur des restructurations augmentent, contribue de manière essentielle au malaise existant au sein de la population. Il faut une meilleure protection des salaires et des emplois.

- Mettre fin à la politique fiscale basse pour les entreprises : Une baisse radicale de l'impôt pour les entreprises est prévue par la réforme sur l'imposition des entreprises III. Ce sont en premier lieu, la classe moyenne et les travailleurs avec de bas revenus qui vont subir la réduction des prestations due à la perte de recettes fiscales des pouvoirs publics. Il faut rectifier cette politique fiscale.

>> dossier complêt: http://www.travailsuisse.ch/medias/conferences_de_presse

Contact:

Martin Flügel, Président Travail.Suisse, 079 743 90 05
Jacques-André Maire, Conseiller national et vice-président de Travail.Suisse, Tél. 078 709 48 50
Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique Travail.Suisse, Tél. 076 412 30 53

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100774509 abgerufen werden.